

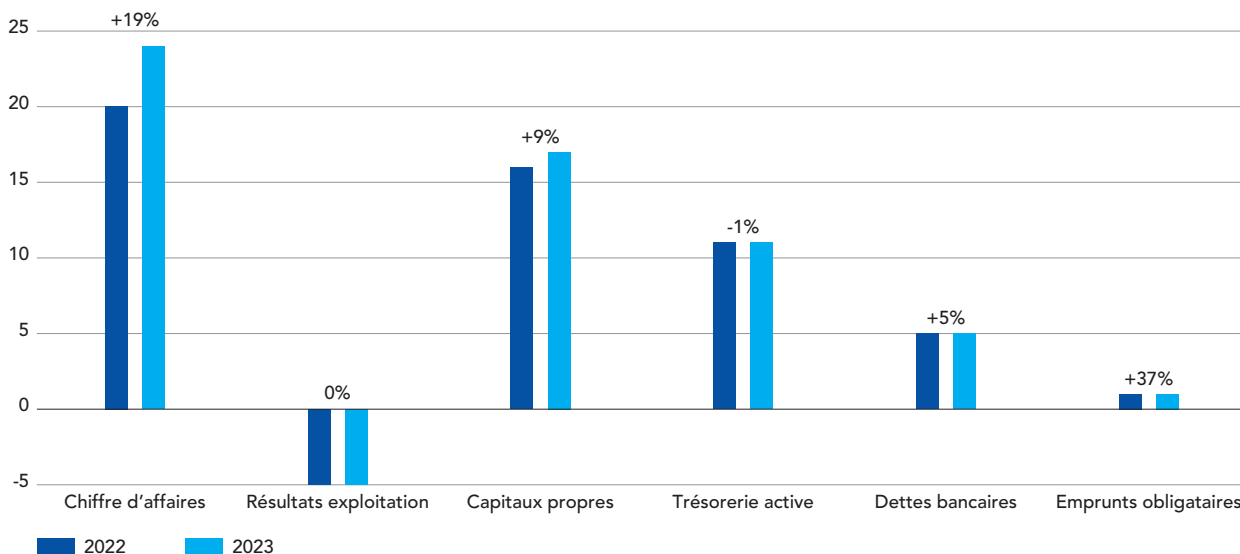
SITUATION FINANCIÈRE DES START-UP en 2023

L'année 2023 marque une rupture après une décennie de croissance ininterrompue des financements. Malgré une contraction des levées de fonds de 38 % en valeur, le chiffre d'affaires des start-up a progressé de près de 19 % en moyenne et leurs effectifs se

sont accrus de 8 %. Dans ce contexte, l'analyse de 2 295 bilans de start-up montre que la trésorerie est préservée, les pertes se stabilisent, les fonds propres résistent et la dette bancaire ou obligataire reste un levier de financement additionnel.

G1 Principaux agrégats financiers des start-up en 2023

(Variation : bilan 2023 vs 2022, en milliards d'euros)



Lecture : Le chiffre d'affaires cumulé des 2 295 start-up s'élève à 24,6 Md€ en 2023, en progression de 19 % par rapport à 2022.

Source : Banque de France, base Fiben, juin 2024 – principaux agrégats financiers de 2 295 start-up.

Exploitation de 2 295 bilans de start-up clos en 2022 et 2023

Le terme « start-up » ne recouvre en France ni une catégorie juridique ni une catégorie statistique. L'[Insee](#) souligne que ce concept recouvre différentes réalités.

Toutefois, pour la Banque de France une start-up se distingue d'une entreprise traditionnelle lorsqu'elle possède au moins trois grandes caractéristiques :

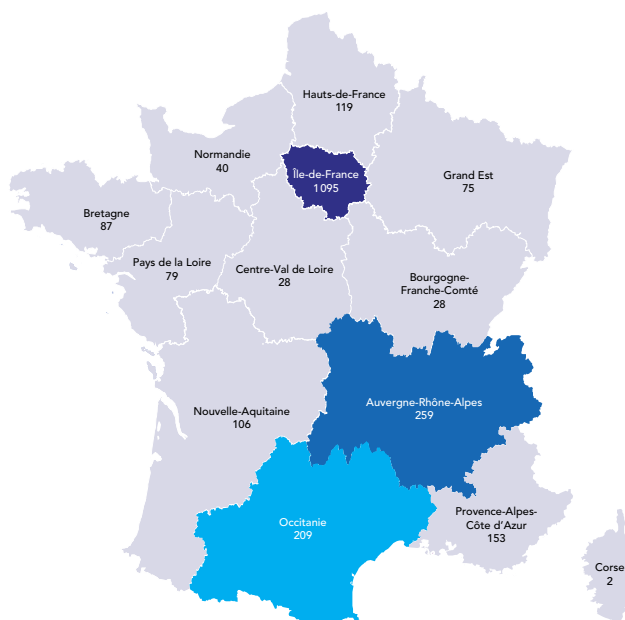
- Un fort potentiel de croissance,
- L'usage ou la création d'une technologie nouvelle,
- Un besoin de financement souvent assuré par des levées de fonds.

Pour réaliser cette étude, nous avons :

- Collecté les bilans d'entreprises présentant ces trois caractéristiques dans notre base Fiben au 10 juin 2024 et retenu les start-up qui répondaient à au moins un des deux critères suivants :
 - > Chiffre d'affaires (CA) supérieur à 750 k€ en 2022 ou en 2023
 - > ET/OU, levées de fonds supérieures à 3 M€ (cf. annexe 1).
- Classé chaque entreprise dans un secteur d'activité (cf. annexe 2)
- Enfin, exclu les entreprises qui ont été introduites en bourse dont le modèle de financement par le marché ne répond pas au cadre de cette étude.

2 295 start-up ont ainsi été sélectionnées dans l'ensemble des régions :

Répartition géographique des start-up réalisant un CA > 750 k€ ou ayant réalisé une levée de fonds > 3 M€



Source : Banque de France, base Fiben, juin 2024 – Sièges sociaux des 2 295 start-up de l'échantillon. (Ces start-up sont des entités légales, entités juridiques identifiées par un numéro Siren).

Avant de tirer quelques enseignements économiques, nous précisons que :

- Les start-up de cette étude ont en moyenne 11 ans d'ancienneté, la moitié d'entre elles ont entre 8 et 14 ans. 88 % des start-up ont des comptes clos au 31 décembre, 3 % en mars, 5 % en juin, 2 % en septembre. 99 % des start-up ont un exercice de 12 mois. Le 1 % restant correspond à des changements de date d'arrêt.
- Deux tiers des start-up de cette étude communiquent des informations sur leurs dirigeants. En moyenne, les dirigeants de start-up ont 47 ans et 70 % d'entre eux ont entre 35 et 55 ans. Sur cette même base, 91 % des responsables légaux sont des hommes, 9 % sont des femmes.

L'activité des start-up a progressé de 18,6 % en moyenne en 2023

Le taux de progression du CA des start-up est nettement supérieur à celui des TPE et PME

Taux de variation du CA des TPE, PME et start-up françaises

Période	2021/2020	2022/2021	2023/2022
TPE (microentreprises)	12,5	13,1	5,5
PME (hors microentreprises)	11,6	12,0	5,0
Start-up	30,0	25,0	18,6

Champ : Échantillon d'entreprises dont les comptes sont présents dans la base de données Fiben sur deux exercices consécutifs (population cylindrée).

Sources : TPE et PME : [Bulletin de la Banque de France 246-6 mai-juin 2023](#) ;

Start-up : [Situation-financière-des-start-up-en-2022](#).

En 2020, les start-up qui proposaient des solutions digitales ont vu leur activité progresser en raison de la crise sanitaire. En 2021, elles ont accéléré leur croissance et bénéficié de l'effet de reprise perceptible dans l'ensemble de l'économie. En 2022, leur dynamique de croissance s'est poursuivie dans un contexte de forte inflation et de hausse des taux. En 2023, même si l'inflation reste une composante du taux de croissance, les start-up conservent un rythme de croissance à deux chiffres – certes en retrait par rapport aux deux années précédentes – mais plus de trois fois supérieur à celui des TPE et PME.

Le chiffre d'affaires moyen des start-up masque d'importantes disparités

Le chiffre d'affaires des 2 295 start-up sous étude s'élève à 24,6 Md€, soit une moyenne de 10,5 M€ par entité. L'analyse des quartiles révèle que 25 % des start-up réalisent moins de 1,5 M€ de CA, la valeur médiane est de 3,5 M€, et 25 % ont un CA supérieur à 8,5 M€. Le premier centile représente les start-up les plus avancées de l'écosystème : ces 23 entreprises réalisent un CA moyen de 239 M€.

23,6 % du CA est réalisé à l'export, représentant un montant cumulé de 5,8 Md€. 52 % des start-up réalisent une part de leur CA à l'export. De fortes dispersions sont également observées puisque la moyenne s'élève à 2,6 M€ tandis que le troisième quartile n'est encore que de 992 k€.

Le chiffre d'affaires des start-up peut aussi s'analyser selon leur maturité

- Les start-up de 15 ans et plus réalisent en moyenne 15,7 M€ de CA. Elles représentent 20 % des start-up de l'échantillon.
- Les start-up ayant 10 à 15 ans représentent 34 % des start-up. Leur CA moyen est de 10,7 M€.
- La tranche de start-up ayant entre 5 et 10 ans concentre une population en plein développement, représentant 40 % des sociétés de l'échantillon, avec un CA moyen de 8 M€.

- Les plus jeunes start-up (moins de 5 ans) réalisent en moyenne 2,2 M€ de CA. Précisons que notre seuil d'analyse de 750 k€ de CA explique leur part relativement faible dans l'échantillon (6%). Celles-ci sont en pratique bien plus nombreuses, comme en témoigne le dynamisme du capital-amorçage soutenu notamment par l'[activité des Business Angels](#).

Les évolutions en termes d'activité diffèrent selon les secteurs

Les start-up de l'**énergie et de l'environnement** réalisent un CA cumulé de 4 Md€ en 2023 contre 3,2 Md€ en 2022, soit une progression de 27 %. Le secteur a également enregistré la plus forte croissance en termes d'effectif (+ 18 %), et recense le plus de levées de fonds en nombre comme en montants levés ([baromètre Cleantech 2023 – France Invest](#)). Répondant à l'enjeu sociétal de décarbonation des activités industrielles, ces start-up bénéficient de l'engagement croissant de la puissance publique en faveur de la transition écologique.

Les start-up du **e-commerce** et les **marketplace** forment un secteur établi de la Tech, représentant près de 3,5 Md€. L'année 2023 marque un retour à la normale post-pandémie après plusieurs années exceptionnelles pour le secteur, tant en termes de croissance des activités (+ 23 % de CA en 2022, + 13 % en 2023) qu'en termes d'effectifs (+ 24 % en 2022, + 2 % en 2023). La [Fevad](#)¹ rappelle que l'inflation a impacté négativement les activités, obligeant l'acheteur à modifier ses comportements (priorité donnée à l'alimentaire et aux loisirs).

Le secteur **software et data** affiche un taux de croissance du CA de 18 % et un CA cumulé d'environ 3,4 Md€. Cette croissance

est majoritairement soutenue par les solutions de gestion des données, de cybersécurité et d'IA prédictive. La montée en puissance de l'IA générative, qui a marqué l'année 2023, se matérialise principalement dans les levées de fonds pour lesquelles la France s'est distinguée à l'échelle européenne (cf. *infra* perspectives 2024).

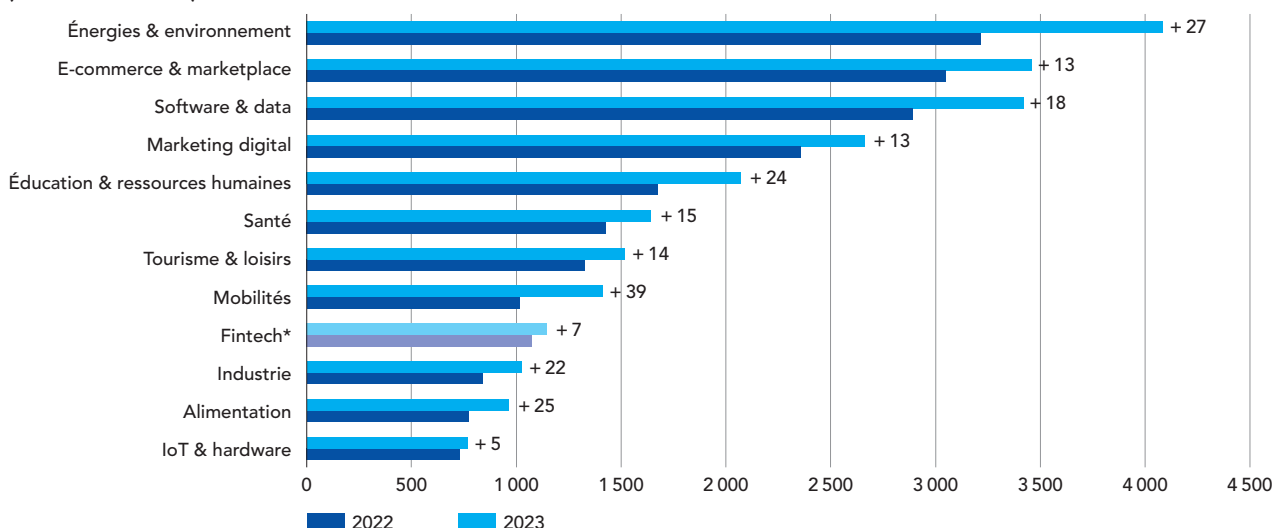
Les sociétés du **marketing digital** et des **nouveaux médias** forment un écosystème mature (2,7 Md€ de CA cumulé) dont la croissance se maintient. Le secteur tire notamment parti de la percée de l'IA qui réinvente les contenus marketing, les *chatbots* ou encore l'expérience utilisateur ([Market for 2024 report](#)). En revanche, le recrutement semble ralentir légèrement (+ 5 % en 2023).

Les start-up intervenant dans le secteur de l'**éducation et des ressources humaines** bénéficient du bouleversement des modes d'apprentissage et de travail auquel répondent les solutions de formation en ligne et de recrutement digital. Si le CA de ces entités continue de croître en 2023 (+ 24 %), le recrutement, quant à lui, a ralenti, passant de + 28 % en 2022 à + 7 % en 2023.

Avec une progression de leurs activités de 15 % en 2023, les start-up de la **santé** restent résilientes au regard du contexte macro-économique difficile et du ralentissement de l'activité post-pandémie. [France Biotech](#)² souligne que le secteur peut notamment compter sur un fort soutien de l'État, un important portefeuille de médicaments pour les maladies rares, et un certain rayonnement de la France pour la recherche clinique.

G2 CA 2023 par secteur d'activité et taux de variation du CA 2022/2023

(CA en millions d'euros)



*hors fintech agréées par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

Lecture : Les start-up du secteur Mobilités réalisent un CA cumulé de 1,4 Md€, en progression de 39 % par rapport à 2022.

Source : Correspondants start-up BDF (classification sectorielle); Banque de France, base Fiben, juin 2024 (taux de variation du CA).

1 Fédération du e-commerce et de la vente à distance – Bilan du e-commerce en France, février 2024.

2 Panorama France Healthtech 2023, p. 10.

Le CA des start-up du **tourisme et des loisirs** continue de croître (+ 14 %), notamment porté par les innovations dans le domaine du sport, du gaming et de la réservation de voyages en ligne. Cette croissance est plus modérée qu'en 2022 (+ 23 %), le secteur du tourisme ne profitant plus directement de l'effet de rebond post-pandémie. Le ralentissement est surtout marqué en termes d'effectifs (+ 1 % en 2023).

Avec une progression de 39 %, le secteur de la **mobilité** est celui qui enregistre la plus forte croissance de CA en 2023, après une année 2022 déjà très soutenue (+ 35 %). Le développement des batteries, des bornes de recharge, et plus largement de la mobilité électrique et hydrogène contribuent notamment à ce dynamisme.

Le CA des **fintech** reste en progression au cours de l'année 2023. Selon [France Fintech](#)³, malgré une conjoncture difficile marquée par la chute des levées de fonds et la baisse significative des valorisations, le secteur a continué d'embaucher (principalement en fin d'année), et poursuivi l'internationalisation et la numérisation de son activité. *NB : Plusieurs fintech sont régulées par l'ACPR du fait de leurs activités bancaires et ne rentrent pas dans le cadre de ce baromètre. Par conséquent, le niveau d'activité mesuré ne comprend pas de nombreuses licornes (start-up valorisées plus de 1 Md\$).*

Les start-up **industrielles** enregistrent à nouveau un fort taux de croissance de leur CA (28 % en 2022, 22 % en 2023). Elles ont également continué de recruter au cours de l'année 2023. Ces innovations de rupture participent à la réindustrialisation du territoire national érigée comme l'une des priorités du plan France 2030.

Le CA des start-up de l'**alimentation** progresse de 25 % en 2023, soit le 3^e meilleur taux de croissance après les start-up de la mobilité et de l'énergie/environnement. Le secteur se développe particulièrement à l'heure où la souveraineté alimentaire et l'innovation agricole sont des enjeux stratégiques. [La Ferme Digitale](#)⁴ observe un maintien des levées de fonds après une année 2022 record, et considère que l'écosystème est désormais constitué.

Les start-up proposant des solutions **IoT** (internet des objets) **et hardware** affichent un taux de croissance assez modéré (+ 5 %) au regard des évolutions de l'ensemble de la Tech et des performances relevées dans notre étude 2022 (+ 28 %). L'augmentation des coûts de production, les perturbations des chaînes d'approvisionnement, et le report des projets ont pu participer à ce ralentissement.

Les start-up continuent de recruter

Les 2 295 start-up sous étude emploient 109 600 personnes à fin 2023 contre 101 500 à fin 2022 (+ 8 %). Avec 65 200 emplois,

la région Île-de-France reste le premier pôle d'emplois de la Tech devant les régions AURA (10 500) et Occitanie (8 000). Les régions ayant enregistré la plus forte dynamique de recrutement tout au long de l'année sont les régions Pays de la Loire (+ 17 %), Bourgogne-Franche-Comté (+ 13 %) et Bretagne (+ 12 %).

En moyenne, les start-up emploient 49 personnes. L'analyse des quartiles révèle que 25 % des start-up emploient moins de 13 salariés, la valeur médiane est de 25, et 25 % ont un effectif supérieur à 52. Le premier centile représente les start-up les plus contributrices en emplois de l'écosystème : ces 23 entreprises emploient en moyenne 581 salariés.

Selon l'ancienneté de l'entreprise, nous relevons :

- 67 salariés en moyenne pour les start-up ayant plus de 15 ans,
- 47 pour les start-up ayant entre 10 et 15 ans,
- 41 pour les start-up ayant entre 5 et 10 ans,
- 20 pour celle ayant moins de 5 ans.

NB : les effectifs correspondent à l'effectif moyen annuel déclaré sur le feuillet 2059-E de la liasse fiscale. Cette information est disponible dans 98,5 % des dossiers.

Principaux agrégats financiers des start-up en 2023

Les capitaux propres résistent, la dette est contenue

Après une décennie de croissance ininterrompue des financements externes, 2023 a marqué une rupture pour l'ensemble de l'écosystème : les levées de fonds sont en net retrait (8,3 Md€ en valeur), soit une baisse de 38 % par rapport à 2022, une année record ; cette baisse s'explique principalement par la diminution des tickets supérieurs à 100 M€. En volume, le nombre d'opération (715) n'est en retrait que de 3 % ([EY](#)⁵).

Dans ce contexte, les entrepreneurs semblent avoir adapté leur gestion puisque les capitaux propres de notre échantillon se renforcent de 9 %. Ces derniers s'élèvent à 17,3 Md€ contre 15,9 Md€ un an auparavant. La part relative des capitaux propres rapportés au total du bilan ne s'érode que légèrement, passant de 42 % à 40 %. 20 % des start-up de l'échantillon conservent des fonds propres négatifs.

La dette bancaire progresse de 5 % et s'élève à 5,4 Md€ (5,2 Md€ en 2022). 83 % des start-up utilisent cette source de financement additionnelle qui représente 32 % des fonds propres. Le financement obligataire est plus modeste en montant (1,3 Md€) et en nombre de start-up concernées (10 %) mais progresse de 37 %, principalement avec la mise en place de bridges (ponts de financements) destiné à soutenir les start-up entre deux tours de table pour combler un manque de trésorerie.

3 Bilan annuel 2023 et perspectives, p. 3, 7, 8 et 9.

4 Étude La Ferme Digitale & KPMG – Faire de la France un leader européen et mondial de l'AgriTech et de la FoodTech, février 2024.

5 Baromètre EY du capital risque en France, bilan annuel 2023, janvier 2024.

La trésorerie est préservée, les résultats se stabilisent

En cumul, la trésorerie des start-up de l'échantillon s'élève à fin 2023 à 11 Md€, soit un montant quasi équivalent à celui relevé à fin 2022. Dans un contexte de baisse des financements, les start-up ont préservé leur trésorerie active sans sacrifier la croissance de l'activité et des emplois mais en se rapprochant de leur seuil de rentabilité.

En effet, les pertes de l'exercice représentent 16,5% du CA en 2023 contre 21,3% en 2022. Contrairement à une idée reçue, toutes les start-up ne sont pas en perte : 36% affichent un résultat d'exploitation positif (dont le cumul s'élève à 1 Md€), contre 64% avec un résultat d'exploitation négatif (représentant près de 5,6 Md€ de pertes cumulées).

Au rythme de consommation de trésorerie observé en 2023, les start-up en perte auraient moins d'un an de réserve devant elles hors nouvelle levée de fonds.

Une hausse des défaillances perceptible dès le deuxième trimestre 2023

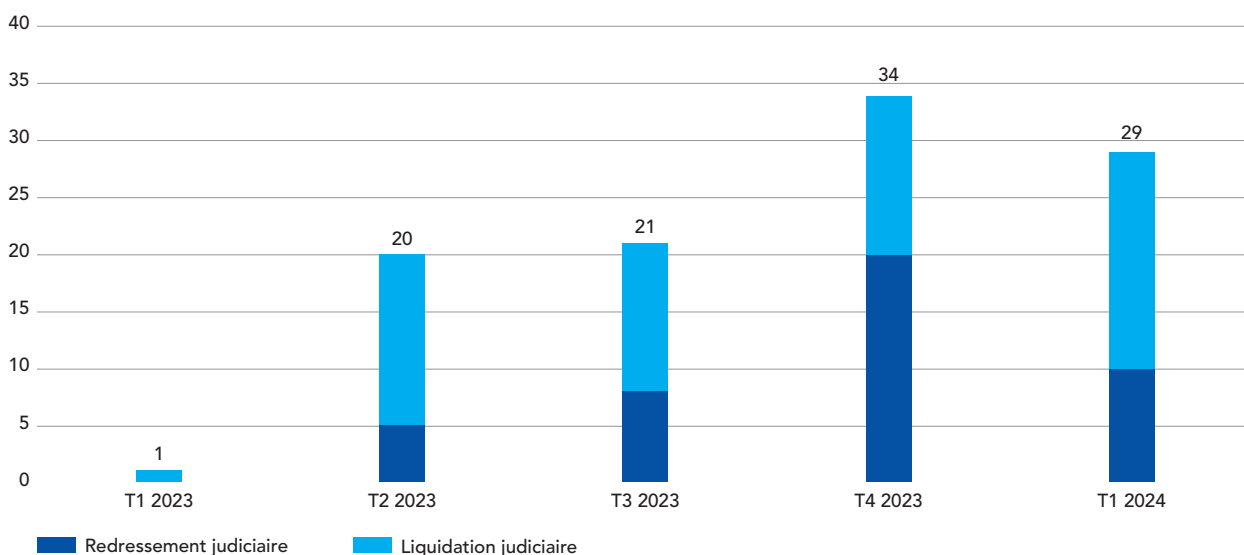
Un an après notre [étude](#)⁶ réalisée sur les bilans 2022, 105 start-up ont fait l'objet d'une procédure judiciaire (redressement ou liquidation) dont 76 au cours de l'année 2023 (taux de sinistralité annuel de 3,1%). Les premières difficultés

de financement se sont matérialisées au 2^e trimestre avec une pointe observée des défaillances en fin d'année. La principale raison de ces évolutions semble liée au retournement du marché du capital risque qui a freiné les négociations avec les investisseurs.

Deux tiers des start-up sont directement placées en liquidation judiciaire. Une défaillance sur cinq concerne une start-up du secteur de la santé. Viennent ensuite les secteurs de l'énergie et de l'environnement, de l'alimentation et du e-commerce. Le profil des start-up défaillantes se caractérise par une absence de fonds propres, la présence de lourdes pertes, la faiblesse de leur trésorerie. En cumul, les start-up défaillantes en 2023 employaient 2318 salariés. La médiane écarte les dossiers les plus impactant et donne une image plus fidèle du profil de ces entreprises avec 14 salariés.

La Banque de France rappelle que la [Médiation du crédit](#) demeure pleinement mobilisée auprès de l'ensemble des entreprises qui pourrait faire face à des difficultés ponctuelles de financement ou avoir besoin de délais supplémentaires de remboursement de leurs PGE. Elle propose une [boîte-à-outil-du-dirigeant](#) pour mieux connaître les dispositifs existants de détection et de soutien. Dans le même esprit, le collectif d'entrepreneurs le Galion projet met à disposition un [Guide des Procédures Collectives](#) qui présente un éventail des solutions pouvant être activées par les dirigeants le plus en amont possible.

G3 Nombre de procédures judiciaires engagées au cours de l'année 2023 et au T1 2024



Sources : Banque de France, base Fiben, juin 2024 – Date d'ouverture de la procédure, greffes des tribunaux de commerce.

⁶ Étude basée sur 2 445 start-up. Source : Banque de France – Situation financière des start-up en 2022.

Quelles projections pour les start-up en 2024 ?

Dans ses [projections macroéconomiques](#)⁷ publiées en juin 2024, le scénario central de la Banque de France demeure celui d'une sortie progressive de l'inflation sans récession, permettant une reprise de la croissance plus nette en 2025 puis 2026. L'institution précise toutefois que le contexte politique reste très incertain du fait notamment des récents développements en France, mais aussi de facteurs géopolitiques comme la guerre en Ukraine et la situation au Proche-Orient.

Dans ce contexte, deux points sont dès à présent tangibles pour l'écosystème de la Tech en 2024.

L'orientation des levées de fonds met en évidence les profondes transformations de la Tech

Lors de la 4^e édition du [Printemps-des-start-up](#) organisée le 20 mars 2023 au siège de la Banque de France, les intervenants ont insisté sur la profonde transformation du secteur de la Tech en France marquée par la percée significative des greentech et la montée en puissance de l'IA (la [rediffusion](#) des tables rondes est disponible sur la chaîne YouTube de la Banque de France).

Les levées de fonds de l'année 2023, ainsi que celles du début d'année 2024, confirment cette trajectoire. Au premier semestre 2024, plus de la moitié des fonds levés dans la Tech ont été dirigés vers les greentech et l'IA (1,9 Md€ sur un total de 3,5 Md€). Cette nouvelle répartition des investissements confirme l'intérêt accru des investisseurs pour certains secteurs stratégiques (énergie, mobilités) et pour les technologies de rupture, notamment l'intelligence artificielle ([Baromètre des levées de fonds 2023 - In Extenso Innovation Croissance](#)).

Bpifrance indique dans la 3^e édition de son [étude sur les Greentech françaises](#) que les financements publics et privés vers ce secteur (énergie, environnement) se multiplient, plaçant la France en 2^e position derrière le Royaume-Uni en termes d'investissement en capital risque. En outre, le développement du secteur semble s'être accéléré avec des tickets moyens plus élevés en termes de levées de fonds et des projets à plus grande échelle et axés sur le long terme, notamment dans le secteur des mobilités douces (électrique, hydrogène...).

L'intelligence artificielle (IA) s'annonce comme une révolution technologique majeure qui affectera tous les domaines d'activité. À l'heure où cette technologie est devenue stratégique, Paris se positionne comme un centre européen de l'IA, avec des initiatives telles qu'[AI-Pulse](#) et le lancement de Kyutai, un laboratoire de recherche en IA Open Science doté de 300 millions d'euros. Les investissements massifs dans cette technologie, illustrés par plusieurs levées d'envergure au premier semestre 2024, traduisent la montée en puissance de l'IA générative.

Ces transformations soulignent une mutation profonde des solutions proposées par la Tech, et pourraient positionner la France comme un acteur clé de ces domaines émergents ([Startup Ecosystem Index 2024](#)).

Les start-up bénéficient de nombreux programmes de soutien

Les start-up françaises bénéficient depuis plusieurs années de programmes et dispositifs qui participent à la dynamique de cet écosystème. Loin de prétendre à l'exhaustivité, nous présentons quelques initiatives qui devraient contribuer à soutenir la croissance des start-up en 2024 :

- Doté de 54 Md€ sur cinq ans, le programme [France 2030](#) vise à combler le retard industriel français en investissant massivement dans les technologies innovantes et le soutien à la transition écologique.
- Lancée en juin 2023, l'initiative « Tibi 2 » mobilise 7 milliards d'euros de fonds privés pour financer principalement la décarbonation et les projets technologiques les plus innovants.
- La [French Tech](#), chargée de soutenir la structuration et la croissance de l'écosystème des start-up françaises avec l'animation d'un réseau de communautés et capitales et de programmes ciblés.
- La réforme du statut de Jeunes-Entreprises-Dispositif-[midy](#) entrée en vigueur depuis janvier 2024 qui introduit de nouvelles catégories pour l'innovation de croissance ou de rupture.
- La [French Tech Corporate Community](#) qui fédère les efforts de grands groupes franco-européens autour des défis de leur transformation numérique et de leur relation aux start-up.
- La [Commission de l'Intelligence Artificielle](#) propose de créer un fonds d'investissement « France & IA » de 10 Md€ pour soutenir l'écosystème français de l'IA.

⁷ Banque de France – Projections macroéconomiques, juin 2024.

LA BANQUE DE FRANCE EST ENGAGÉE AUPRÈS DE L'ÉCOSYSTÈME TECH

« Parce qu'elle a la conviction que l'innovation est au cœur de la croissance économique, la Banque de France est et sera toujours pleinement engagée pour faire grandir les start-up. »

François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France ([ObservatoireFrenchTech](#))

L'engagement de la Banque de France auprès de l'écosystème Tech s'est matérialisé dès 2016 avec la création du pôle Fintech de l'ACPR dédié à l'innovation financière.

Depuis cette date, le [pôle Fintech de l'ACPR](#) facilite l'intégration des innovations et des nouvelles technologies dans le secteur financier. Il s'inscrit dans une démarche d'accueil et d'ouverture en orientant les porteurs de projet innovant dans le champ de la régulation financière. Parallèlement, la Banque de France a créé le « [Lab Banque de France](#) », rentrant ainsi dans une démarche d'« open innovation » pour anticiper et accompagner les rapides mutations technologiques dans ses métiers. Une plateforme « [innove avec vous](#) » invite ainsi tout acteur intéressé par les sujets de banque centrale à collaborer avec nous.

La Banque de France participe également aux travaux initiées par la [French Tech Corporate Community](#) (FTCC) auprès de grands groupes français sur des problématiques communes (DATA-IA, Formation, Cybersécurité, Numérique).

Pour renforcer ses relations avec cet écosystème de l'innovation, la Banque de France a déployé en 2020, dans tout le pays, un réseau de Correspondants start-up en partenariat avec la French Tech. C'est un réseau sans équivalent dans les autres banques centrales. Son objectif est d'accompagner les « jeunes pousses » dans leur recherche de solutions de financement. À ce jour, plus de 1 500 entrepreneurs ont ainsi bénéficié d'un accompagnement individuel auprès de l'un des vingt [correspondants start-up](#).

En 2022, la Banque de France a adapté son modèle de cotation pour tenir compte des spécificités du modèle de croissance des start-up. Dans le cas de ces dernières, en effet, les pertes récurrentes sont fréquentes en raison du modèle de développement, mais ne sont pas nécessairement révélatrices d'une situation financière compromise. 2 200 start-up ont été cotées en 2023 et près de 40 % ont fait l'objet d'un [entretien de cotation](#) visant à mieux appréhender la trajectoire de l'entreprise.

Depuis avril 2024, les chefs d'entreprises peuvent accéder à un nouvel [Espace personnel dirigeant](#) regroupant l'essentiel des informations de la Banque de France : cotation, indicateurs clés, comparaison sectorielle, demande de rendez-vous, échange d'informations... Ce service est gratuit, sécurisé, interactif et accessible 24h/24.

La Banque de France encourage les dirigeants et CFO à initier ou poursuivre le dialogue engagé avec ses [Correspondants et analystes start-up](#) pour une meilleure prise en compte des spécificités de leur modèle de croissance.

ANNEXE 1

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Cotation des start-up

La Banque de France attribue chaque année une cotation à plus de 300 000 entreprises dont le chiffre d'affaires (CA) est supérieur à 750 k€. Celle-ci fournit aux prêteurs une information sur la qualité des engagements financiers d'une entreprise et constitue, pour les entrepreneurs, un regard extérieur sur la capacité de leur entreprise à rembourser ses dettes.

Au sein de cette population, la Banque de France a souhaité identifier les start-up afin de tenir compte des spécificités de leur modèle de croissance. En effet, dans le cas des start-up, les pertes récurrentes sont fréquentes en raison du modèle de développement, mais ne sont pas nécessairement révélatrices d'une situation financière compromise. Parmi ces sociétés, la liquidité et la structure financière sont parfois très favorables, compte-tenu d'un soutien fort de l'écosystème qui se traduit par des levées de fonds¹.

Les start-up sont analysées par le réseau des correspondants start-up de la Banque de France qui ont été formés dès 2020 aux spécificités de ce modèle de croissance. Celui-ci se caractérise notamment par la consommation de trésorerie (*cashburn*), l'horizon de rentabilité (*breakeven*), le poids des fonds propres (*equity*), et le niveau de trésorerie disponible (cf. graphique page 1).

Identification des start-up

En 2023, 2 525 start-up réalisant un CA > 750 k€ ont été identifiées par les analystes de la Banque de France parmi la population des 300 000 entreprises. Pour rendre compte plus fidèlement de la dynamique de l'écosystème Tech, la Direction des entreprises a rajouté les start-up ayant réalisé une levée de fonds supérieure à 3 M€ (et pour lesquelles le CA est inférieur à 750 k€). 1 105 start-up répondent à ce critère, et constituent un vivier pour les travaux d'étude et de cotation de la Banque de France. Au total, 3 630 start-up sont identifiées dès lors qu'elles répondent à au moins un de ces deux critères.

Composition de l'échantillon

Afin de garantir la qualité des observations, l'échantillon de cette étude a été cylindré : les start-up retenues disposent obligatoirement d'un bilan clos en 2022 et d'un bilan clos en 2023.

À la date d'extraction du fichier source de cette étude (10 juin 2024), 2 295 bilans répondaient à cette exigence :

- 2023 bilans correspondant à des start-up réalisant un CA > 750 k€ en 2022 et/ou en 2023, soit 80 % de la population identifiée. Le solde représente 502 bilans qui n'étaient pas disponibles au 10 juin.
- 272 bilans correspondant à des start-up ayant réalisé une levée de fonds > 3 M€. Cette faible proportion (25 %) par rapport à la base identifiée, se justifie par la jeunesse de cette population qui ne dispose pas encore de documentation comptable depuis deux exercices consécutifs.

Nombre de start-up identifiés dans la base Fiben et nombre de start-up disposant d'un bilan 2022 et d'un bilan 2023 disponibles au 10 juin 2024

	Nombre de start-up identifiées dans la base Fiben	Nombre de start-up retenues dans l'étude 2023
Chiffre d'affaires > 750 k€	2 525	2 023
Levée de fonds > 3 M€ (et CA < 750 k€)	1 105	272
Total	3 630	2 295

Sources : Banque de France, base Fiben, juin 2024 – Correspondants start-up.

¹ La levée de fonds consiste à rechercher des investisseurs susceptibles d'investir au capital d'une société, avec des conditions de sortie prédéfinies. Ce mode de financement concerne surtout les entreprises innovantes et les start-up à fort potentiel de développement.

ANNEXE 2

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les 2 295 start-up de l'échantillon ont été réparties dans 12 secteurs d'activité afin de saisir les spécificités des différentes start-up françaises. Cette classification a été élaborée par la Direction des entreprises avec le soutien des correspondants start-up de la Banque de France.

Certaines thématiques plus spécifiques (cybersécurité, proptech...) ont été rattachées à un secteur plus large afin de garantir l'homogénéité des observations.

De nombreuses interconnexions demeurent possibles entre ces secteurs (mobilités, environnement et énergie). Les sujets technologiques sont également transverses et peuvent concerner tout ou partie de l'écosystème (IA générative, blockchain...). Il en est de même pour les start-up industrielles, qui bénéficient toutefois d'une classification sectorielle afin de mesurer les évolutions de leurs activités.

Secteurs	Activités
Alimentation	Produits et matériaux agricoles, distribution alimentaire, alimentation animale, ingrédients biomarins, alimentation alternative
E-commerce / Marketplace	Ventes et achats en ligne, mise en relation client-fournisseur, traçabilité des produits, transaction/gestion immobilière (<i>proptech</i>)
Éducation / Ressources humaines	Formations en ligne, classes virtuelles, contenus éducatifs numériques, recrutement en ligne, outils de collaboration, de suivi et de productivité
Énergies / Environnement	Production et gestion d'énergies vertes, pilotage et réduction des émissions, valorisation et recyclage des déchets, autres solutions durables et écologiques
Fintech	Financement, gestion d'actifs, gestion du risque, paiement, néobanques, assurances, crypto-actifs, comptabilité, réglementation, blockchain
Industrie	Robotique, drones, lasers, matériaux intelligents, nanotechnologies, aérospatial, imagerie avancée
IoT / Hardware	Objets connectés, impression 3D, fabrication assistée par ordinateur, équipements électroniques, matériel informatique
Marketing digital	Publicité en ligne, nouveaux médias, CRM, e-mailing, acquisition clients, expérience utilisateur
Mobilités	Véhicules électriques, mobilité hydrogène, bornes de recharge, batteries électriques, mobilité partagée, infrastructures intelligentes
Santé	Biotechnologies, équipements médicaux innovants, e-santé, sciences de la vie, thérapies de rupture
Software / Data	Logiciels SaaS/PaaS, intelligence artificielle, cybersécurité, cloud, applications mobiles, réalité virtuelle
Tourisme / Loisirs	Tourisme, jeux vidéo, musique, sports

Sources : Banque de France, base Fiben, juin 2024 – Correspondants start-up.